

très hautes ont passé par là, mais il ne peut entrer dans le cadre modeste de ces examens d'indiquer la conduite à tenir dans ces cas exceptionnels. Contentons-nous de signaler le cas beaucoup plus fréquent du scrupule né d'un état de déséquilibre physiologique.

Tout le monde sait que certaines maladies ont une influence profonde sur l'âme. Elles provoquent le délire, la tristesse, la peur, l'aboulie. Le scrupule profond, qu'aucune explication ne dissipe, vient la plupart du temps de là. Qu'il le sache ou non, le pénitent est malade. Il doit comprendre que l'intervention du médecin est nécessaire et il faut faire concorder le traitement spirituel avec un traitement corporel.

PAUL JURY.

(*Sem. relig. de Tournai.*)

Chronique diocésaine

— Dimanche dernier S. G. Monseigneur l'Archevêque a béni solennellement la nouvelle académie Sainte-Marie, située dans le faubourg Saint-Louis. C'est un bel édifice bien pourvu d'air et de lumière, que la Commission scolaire de Québec vient de faire ériger au bénéfice des enfants de ce quartier, et où les religieuses du Bon Pasteur donneront l'instruction.

— S. G. Monseigneur l'Auxiliaire a prêché, du dimanche au mercredi de cette semaine, un triduum de tempérance aux paroissiens de Sainte-Anne de Beaupré. Chaque soir la basilique s'emplissait de fidèles avides d'écouter la parole entraînant et convaincante de l'éloquent prédicateur.

Feu l'abbé Lortie

La joie, et l'on devrait presque dire le triomphe, des manifestations du Congrès de la langue française n'ont pas été sans une ombre de tristesse, que le grand public n'a guère aperçue, mais que les organisateurs et coopérateurs du Congrès ont plus d'une fois sentie peser sur leurs âmes.

Celui qui avait peut-être le plus travaillé à organiser ce Congrès, qui s'était le plus dépensé pour en assurer le succès,